



Législature 2015-2020

Délibération N° 863

Séance du Conseil municipal du 12 novembre 2019

DESIGNATION DES MEMBRES DES FONDATIONS COMMUNALES, FONDS ET GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX EN  
REPLACEMENT DE LA DM 773

Vu l'article 10 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Le Conseil municipal

DECIDE

A l'unanimité des 16 membres présents

De désigner les membres des Fondations communales pour la législature 2015-2020 en remplacement de la DM 773 et ceci conformément à la liste annexée, faisant partie intégrante de la présente délibération.

Le Vice-Président : Nicolas FOURNIER

Le Secrétaire : Jean-Claude KORMANN

<b>Fondation d'intérêt public communal des institutions de la Petite enfance (FPE)</b>		
Président - e	GABUS - THORENS Elisabeth	Délégué- e du CA
Membre	FRANCEY Xavier	Délégué - e du CM
Membre	HOFER Antoinette	Délégué - e du CM
Membre	MARINI LOPES SILVERIO Barbara	Délégué - e du CM
Membre	SIRENA Guillermo	Délégué - e du CM

<b>Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon (FL)</b>		
Président - e	JAY Sylvie	Délégué- e du CA
Membre	FOURNIER Nicolas	Délégué - e du CM
Membre	FRANCEY Xavier	Délégué - e du CM
Membre	KORMANN Jean-Claude	Délégué - e du CM
Membre	SIRENA Guillermo	Délégué - e du CM

<b>Groupement intercommunal de voirie (C.I.V.)</b>		
Délégué - e du CA	JAY Sylvie	Délégué - e du CA
Membre	GUILLAUME Yvan	Délégué - e du CM
Membre	ZEHFUS Yves	Délégué - e du CM

<b>Fonds de mise en valeur des bâtiments et espaces publics (FMV)</b>		
Délégué - e du CA	GABUS - THORENS Elisabeth	Délégué- e du CA
Membre	GUILLAUME Yvan	Délégué - e du CM
Membre	MAZZOLA Félicien	Délégué - e du CM
Membre	SIRENA Guillermo	Délégué - e du CM
Membre	TABOADA Jean Carlo	Délégué - e du CM